Rédacteur: Stéphane MARTIGNAC - Coralie SIRIEIX

Date publication: Janvier 2022



PATURAGE TOURNANT,

DES BASES A MAITRISER MAIS PAS SEULEMENT...



Organisée par Coralie Sirieix de la Chambre d'Agriculture, lundi 24 janvier a eu lieu au GAEC Longy de Sadroc, une journée autour du pâturage tournant. Après avoir rappelé les règles de base de calcul des surfaces nécessaires par lot d'animaux, l'échange a permis d'affiner le découpage réalisé sur cette ferme.

Le pâturage tournant consiste à adapter la surface au lot d'animaux :

- 1. Définir le nombre d'UGB (une vache = 0.8 UGB, un veau de 150 kg = 0.25 UGB)
- 2. Définir le nombre d'ares par UGB :40 ares en moyenne, 50 ares pour des parcelles moins productives (près de fond)
- 3. Réaliser un découpage de 8 paddocks minimum avec point d'eau accessible et de l'ombre
- 4. Définir une date de mise à l'herbe (300°C à 350 °C base 1^{er} février)

Sur cette ferme de 160 hectares, les parcelles proches des bâtiments sont en partie utilisées en pâturage et peuvent être sur-sollicitées. A l'automne, les animaux sont ramenés sur ces parcelles et cette concentration affecte la hauteur résiduelle de l'herbe : il y a surpâturage.

Au printemps, la mise à l'herbe précoce (mi-mars en moyenne soit 350°C) s'effectue alors que la hauteur de l'herbe minimale n'est pas atteinte (hauteur cheville). Cela oblige à faire tourner les animaux sur les paddocks plus rapidement et le 1^{er} cycle de pâturage se réalise en moins de 20 jours alors qu'il faudrait avoir 25 à 28 jours.

De plus, certains paddocks ont des surfaces trop importantes et ne permettent pas d'avoir une consommation optimale de l'herbe : des zones sur-pâturées sur prairie sèche et des zones sous-pâturées sur zone humide sont observées.

Proposition d'amélioration :

- → La mise à l'herbe sera décalée d'une semaine à 10 jours en plus pour atteindre la hauteur « cheville » de l'herbe sur le 1^{er} paddock. (Les stocks réalisés en 2021 le permettent)
- → Du foin sera apporté par temps de pluie lors du 1^{er} cycle de pâturage pour améliorer la digestion des animaux et limiter le potentiel déficit d'herbe.
- → Un redécoupage de certains paddocks sera réalisé pour le lot de génisses, en offrant une flore plus homogène (du sec d'un côté, du « mouillé » de l'autre).
- → A l'automne, une complémentation en affourragement ainsi qu'un déplacement des lots d'animaux suivant la hauteur de la flore permettra de limiter le surpâturage constaté.

Tous ces ajustements permettront de recaler au mieux l'offre de pâturage avec les besoins des animaux et amélioreront les performances de ces animaux mais apporteront aussi de la sérénité dans le travail quotidien des éleveurs.

Contacts Chambre d'Agriculture Corrèze :

Stéphane Martignac - 07 61 94 53 46 - stephane.martignac@correze.chambagri.fr

"Article réalisé avec la contribution financière du Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural CASDAR"

